

moovlove
Nos offres pour emballer vos coeurs !

no limit

groupe etisalat

HUAWEI G3621L (Double SIM)
11 900 F CFA + 5 000 F de crédit offert vers Moov

BlackBerry 9220
95 000 F CFA + 2 mois d'abonnement BlackBerry offert

Alcatel OT 132
8 900 F CFA + 1KR de connexion

Alcatel OT 232
9 500 F CFA + 1KR de connexion

Alcatel OT 217D
10 000 F CFA + 1KR de connexion

HUAWEI G1 101
4 500 F CFA + 1KR de connexion

RENCONTRE F. GNASSINGBE – J.P. FABRE : LA FIN D'UNE ÉPOQUE ET L'ÉCHEC CONSOMMÉ DU RADICALISME

POLITIQUE P.3

Confidentiel:
Le roi ZANKLI LAWSON VIII pour réconcilier ANC et UFC



ECONOMIE P.5

Vie chère:
Plus de 104 milliards de subventions de l'état sur les produits de première nécessité en 4 ans

INVITÉ SPÉCIAL P.6

Epiphanie HOUMEY EKLU-KOEVANU, Coordinatrice du GF2D/CRIF



L'ANC valide (enfin ?) la politique du dialogue

OSEZ RÊVER

VLISCO MOIS DE
LA FEMME 2014

DREAM.VLISCO.COM



VLISCO
SINCE 1846

Editorial

Infos N°0106 | du 12 au 26 Mars 2014

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

L'ÉVANGILE SELON MONSIEUR DUPUY

Le 07 mars dernier, alors qu'il était l'invité de la très suivie Club de la Presse, émission diffusée quotidiennement en fin de matinée et en direct par nos confrères de la radio Kanal FM, le secrétaire national à la Communication de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) a claqué la porte. Non sans s'en être pris avant à la ligne éditoriale de la station, aux journalistes ainsi qu'à l'animateur, Innocent Gawou alias Sas. Il continuera sa charge contre la presse pendant plusieurs minutes, sur le trottoir, avec pour auditoire cette fois, quelques badauds qui s'étaient rués vers les lieux, attirés par l'incident suivi en live.

Cette attitude de l'ancien salarié de la Banque Nationale de Paris (BNP) se situe dans un contexte de grande fragilité pour son parti dont le leadership est vivement contesté par les autres acteurs de l'opposition, critiqué de toutes parts pour sa volte-face politique et gêné aux entournures face aux révélations dérangeantes de leurs anciens amis de l'UFC (Union des Forces de Changement). Cela peut donc expliquer que les cadres de l'ANC soient aux abois et aient perdu de leur superbe d'antan, affolés par le basculement de plus en plus palpable de l'opinion, y compris sur les réseaux sociaux.

Cependant, le départ précipité de monsieur Dupuy de Kanal FM est tout autant un acte irrespectueux envers les auditeurs que de mépris pour les journalistes qui participaient avec lui à l'émission. Mais également constitutif d'une double faute.

D'abord professionnelle. En effet, il est extraordinaire qu'un chargé à la Communication, dont le rôle premier et essentiel est de polir l'image de son parti, l'ait autant dégradée en direct, sur un vecteur de masse comme la radio, qui plus est à une heure de grande écoute, en perdant son sang-froid et en foulant au pied les bases élémentaires de sa fonction. La faute doit nécessairement être retenue au débit de celui dont la tâche est de rendre audible et accessible le message de sa formation et qui refuse de la porter, alors que l'occasion lui en est offerte. Comment par ailleurs, compte-t-il communiquer au bénéfice de l'ANC, en se mettant à dos les journalistes qui de par sa fonction, sont ses partenaires et ses interlocuteurs privilégiés, quelle que soit leur ligne ?

Ensuite politique. Sans doute la plus grave. La réaction de « celui qui murmure à l'oreille de Jean-Pierre Fabre » est symptomatique de la conception toute particulière qu'il a, comme certains de ses amis, de la démocratie. En s'en prenant aux journalistes dont le seul tort est de ne pas recevoir en l'état, sans aucune forme de critiques, « l'évangile selon monsieur Dupuy », le secrétaire national à la Communication a confirmé une fois de plus les accusations inquiétantes souvent portées contre lui comme ceux au sein de l'ANC, que la presse affuble du nom peu flatteur de « talibans ». C'est-à-dire une détestation de tout ce qui s'apparenterait à de la contradiction et un combat politique fondé non pas sur des valeurs démocratiques, mais simplement motivé par la farouche volonté de prendre une revanche historique sur les tenants actuels du pouvoir. L'incident survenu à Kanal FM est loin d'aider son parti sur ce terrain, à un an d'une élection présidentielle dont les compétiteurs devront nécessairement être des rassembleurs, capables de réunir les Togolais autour d'un destin commun dans un climat apaisé. De fait, chacun doit devoir intégrer que même si des pauses ou des ralentissements sont susceptibles de subvenir, le chemin emprunté par le Togo vers la démocratie et le pluralisme politique est aujourd'hui irréversible. Et que dans cet univers-là, l'on a parfaitement le droit de ne pas applaudir les incohérences et les inconséquences des hommes politiques, fussent-ils ceux qui prétendent incarner l'alternance. N'en déplaise aux spécialistes des anathèmes et de l'excommunication.

Rencontre F. GNASSINGBE – J.P. FABRE : la fin d'une époque et l'échec consommé du radicalisme

✎ Ayi d'ALMEIDA

L'ANC valide (enfin ?) la politique du dialogue

Après quelques heures d'atermoiement, le président de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) Jean-Pierre Fabre, a fini par choisir de rencontrer le Président de la République Faure Gnassingbé le 05 mars dernier, comme le lui proposait le protocole présidentiel, suite à sa demande d'audience formulée par courrier le 28 février 2014. La poignée de main entre les deux personnalités constitue un fait politique majeur. Elle sonne en même temps le glas du radicalisme dans la vie publique et ouvre de nouvelles perspectives pour tous ceux qui avaient prôné jusque-là sans succès, l'idée d'un dialogue avec le pouvoir.

La rencontre qui a eu lieu le 05 mars dernier au Palais de la Présidence entre le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé assisté du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, chargé des Relations avec les Institutions de la République, Christian Trimua, et Jean-Pierre Fabre, leader de l'ANC accompagné du Pr Aimé Gogué, de Mes Abi Tchessa et Zeus Ajavon, marque incontestablement un tournant majeur dans la vie politique togolaise. En effet, depuis 2010 et la dernière élection présidentielle, l'ex-lieutenant de Gilchrist Olympio et ses amis avaient rejeté la quasi-totalité des offres de dialogue, initiées ou non par le pouvoir en place. Campant le président élu, monsieur Fabre a toujours refusé de reconnaître la légitimité du numéro 1 togolais.

C'est chose faite désormais, même si cette reconnaissance est implicite. Car comme l'explique Agbéyomé Kodjo, le président d'OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire), l'entretien du début du mois « vide définitivement le contentieux électoral de mars 2010. Jean-Pierre Fabre ne peut plus revendiquer avoir été élu dès lors qu'il a reconnu que Faure Gnassingbé est président de la République et qu'il l'a rencontré comme tel ».

Cependant, la principale leçon à retenir de la poignée de mains historique entre les deux hommes est que celle-ci signe l'échec de quatre années de posture radicale, caractérisée par des manifestations hebdomadaires et une tentative de renversement des institutions par la rue. En effet, depuis sa création, l'ANC s'est toujours refusée à intégrer quelque processus de dialogue, re-



Jean-Pierre FABRE, reçu en audience par Faure Gnassingbé

jetant systématiquement toutes les initiatives, arguant de motivations variant selon les circonstances. « les dialogues ne servent à rien et nous en avons expérimenté plus d'une quinzaine » se plaisaient à dire

les cadres de ce parti sur les médias. Cette position sera davantage renforcée avec l'apparition du CST (Collectif Sauvons le Togo) qui, pour sa part, avait clairement annoncé les couleurs par la

trimestre 2012, le collectif radicalisera ses positions, convaincu de la fin imminente du pouvoir en place qu'il prédisait en nombre de jours ; entraînant dans son sillage Jean-Pierre Fabre et

Zeus AJAVON confirme que « sa » société civile est partisane et de l'opposition

Dans sa lettre adressée au Président de la République le 28 février dernier, le leader de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) sollicitait une audience auprès du Chef de l'Etat afin de discuter de vive voix avec lui des modalités de mise en œuvre des réformes politiques. Il a écrit s'exprimer au nom de l'opposition.

Pour se rendre à la rencontre qui s'est tenue le 05 mars, avec l'en-tête de l'ANC et monsieur Jean-Pierre Fabre non du CST, en sa qualité de Chef de file de l'opposition. Ensuite à cause de l'absence d'Arc-En-Ciel, une coalition de partis politiques, à laquelle a été préféré un membre de la société civile et qui au surplus, ne préside plus aucune association.

La présence de ce dernier a surpris plus d'uns. D'abord parce que l'entretien a été

sollicité par monsieur Fabre avec l'en-tête de l'ANC et non du CST, en sa qualité de Chef de file de l'opposition. Ensuite à cause de l'absence d'Arc-En-Ciel, une coalition de partis politiques, à laquelle a été préféré un membre de la société civile et qui au surplus, ne préside plus aucune association.

Répondant à ces interrogations, l'ancien président du CACIT (Collectif des Associations contre l'Impunité au Togo) a justifié sa participation, estimant que les réformes n'étaient pas

l'affaire exclusive des politiques mais aussi de la société civile. Quels que soient les arguments développés et si besoin en était encore, le déplacement de Me Ajavon à la présidence dans une délégation de l'opposition, est une preuve supplémentaire que sa société civile est bien partisane. Exit donc les prétendus « mouvement citoyen », sans parti pris : les organisations de la société civile membres du CST sont bel et bien des acteurs politiques, concourant à la conquête du pouvoir et à son exercice. Les dernières élections législatives l'avaient déjà démontré, lorsque tout d'orange vêtu (couleur de l'ANC), l'avocat avait participé activement à la campagne électorale et animé des meetings aux côtés des leaders de l'ANC.

L'ANC valide (enfin ?) la politique du dialogue

(Suite de la page 2)

ses amis. Ces derniers, qui se sont laissés séduire par l'idée d'un « grand soir » où « la table sera renversée » espéraient ainsi tirer les marrons du feu. Aussi, délaissant les fondamentaux d'une formation politique, sont-ils allés dans la spirale insurrectionnelle, prêchée et soutenue par les plus radicaux de la nébuleuse CST, très influents quoique marginaux.

Au final, la démobilisation des militants face à la répétition des manifestations et au caractère de plus en plus chimérique des promesses de fin

de règne, ajoutée à la désillusion des dernières élections législatives ont fini par sonner le glas de la stratégie de rue. Les échanges épistolaires avec le Président de la République sur la nécessité d'un dialogue en vue d'opérer des réformes avant la présidentielle de l'année prochaine, ainsi que la rencontre du 05 mars sollicitée par Jean-Pierre Fabre lui-même, constituent le dernier acte d'un revirement auquel l'ANC ne pouvait échapper : bienvenue dans la real politik.

ET ON REPARLE DES 240 OU

DES 500 MILLIONS FCFA :

La volte-face de Jean-Pierre Fabre a été précédée par la polémique sur les 240 millions de FCFA perçus par les députés ANC exclus de l'Assemblée nationale en 2010. En effet, alors qu'ils en avaient fait une cause publique, appelant leurs militants à les soutenir dans leur combat pour rentrer dans leurs droits, les 9 parlementaires ont gardé le silence lorsque le Trésor public leur a versé en tout plus de 240 millions de FCFA pour « solder définitivement le contentieux

des députés exclus » conformément à l'accord politique signé à la veille des élections législatives, sous l'égide de Mgr Nicodème Barrigah et de l'ambassadeur des Etats-Unis, Robert Whitehead. Ce virement sur lequel le parti n'a pas communiqué « parce que c'est une affaire privée » selon le député Ouro-Akpo Tchagnao ou encore « parce que nous ne savions pas à quoi il correspondait » d'après les mots de Patrick Lawson, a été révélé par les journaux.

Il n'en fallait pas plus pour que s'installent des suspicions d'un deal politique secret entre l'ANC et le pouvoir ; les 240 millions constituant la contrepartie de l'engagement de ce parti à contribuer à l'apaisement politique. La sortie du premier vice-président en février, menaçant de rompre « le pacte politique » avec le régime si des interpellations ont lieu dans le cadre de la procédure judiciaire ouverte sur les incendies criminels des marchés, a troublé plus d'un, confirmant selon d'autres les soupçons.

Pour l'UFC, il n'y a pas de doute : il existe bel et bien un accord entre l'ANC et le pouvoir. Et ce n'est pas 240 millions que ce parti aurait touchés, mais plutôt 500 millions au total, dont la première tranche aurait été versée avant les législatives de juillet dernier. C'est ce qu'affirme la formation de Gilchrist Olympio dans un mémorandum, avançant comme ultime preuve la rencontre Faure Gnassingbé - Jean-Pierre Fabre.

LES GAGNANTS DE LA RENCONTRE :

Même si quelques jours après la rencontre, le leader de l'ANC s'épanche

sur la mauvaise foi du Président de la République lors de ses meetings à l'intérieur du pays, après avoir évoqué « le flou » dont celui-ci aurait fait preuve le 05 mars, il est indéniable que Faure Gnassingbé est politiquement le grand gagnant de cette rencontre. En effet, après avoir été ces quatre dernières années contesté, vilipendé et menacé de renversement par la rue, il vient de voir ses adversaires faire volte-face, lui reconnaissant son statut en le sollicitant. Bien plus et malgré les attaques dont il a été l'objet, il a respecté la pratique républicaine, répondant aux courriers du chef de file de l'opposition et accédant à sa demande d'audience.

De fait, il pourra capitaliser sur sa stature d'homme d'Etat, au-dessus de la mêlée. Mais également sur son sens d'ouverture et sa volonté de dialogue sur le thème : « malgré les attaques dont j'ai été l'objet, ma porte est restée ouverte et je demeure attaché au dialogue politique avec tous les acteurs. » Pour son entourage, c'est une belle leçon républicaine et de respect des institutions que Faure Gnassingbé a donnée à son principal opposant qui « serait bien inspiré d'en prendre de la graine »

Outre le Président de la République, c'est la vie publique togolaise en général qui a marqué des points positifs. Désormais, une rencontre entre un leader de l'opposition et le Chef de l'Etat ne sera plus lue comme de la trahison mais plutôt, comme un acte s'inscrivant dans une pratique normale républicaine. Ceci doit participer à l'apaisement du jeu politique, à l'installation d'un climat de confiance, nécessaire aux défis sociopolitiques auxquels le pays doit faire face ainsi qu'aux enjeux économiques.

ARC-EN-CIEL :

Alors que sa stratégie triomphe, la coalition est zappée

Dans sa demande d'audience adressée au Président de la République le 28 février dernier, le leader de l'ANC Jean-Pierre Fabre dit s'exprimer au nom de toute l'opposition. Pourtant, la coalition Arc-En-Ciel (AEC) déclare n'avoir pas été associée à la démarche. C'est ce qu'a confié le secrétaire général du CAR (Comité d'Action pour le Renouveau) Jean Kissi, joint au téléphone dans la matinée du 05 mars et qui semblait apprendre ainsi la tenue de la rencontre au Palais de la Présidence. Cette attitude est symptomatique de la difficile relation entre AEC et l'ANC ou le CST depuis des lustres.

On se rappelle des propos du leader de l'ANC lors de son interview accordée à nos confrères burkinabé de l'Observateur Paalga peu avant les législatives de 2013, qualifiant les partis constituant cette coalition presque de quantité négligeable et les accusant de s'être précipités pour aller aux élections alors que les conditions n'étaient pas réunies. Il y a eu le rejet de la proposition d'AEC de présenter des candidatures communes avec les résultats que l'on sait. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée au point d'ailleurs qu'au Parlement, c'est à peine que l'ancien lieutenant de Gilchrist Olympio et les élus AEC se serrent la main. Commentant les premières échanges épistolaires entre le Chef de l'Etat et le leader de l'ANC, Me Dodji Apévon le président du CAR, avait déclaré

que « Faure Gnassingbé s'est moqué de l'opposition et Jean-Pierre Fabre lui en avait offert l'occasion. »

De fait, en écartant les autres membres de l'opposition autres que ceux du CST, monsieur Fabre reste dans sa logique de considérer qu'au minimum, ils n'ont aucun poids politique. « J'irai plus loin : en écrivant au nom de l'opposition sans nous associer, Fabre considère que nous n'en faisons pas partie » conclue gravement un cadre du CAR. Quoiqu'il en soit, la démarche du leader de l'ANC n'est pas surprenante parce que derrière cet activisme actuel, il y a la volonté de s'affirmer et de s'imposer comme le leader institutionnel et incontesté de l'opposition.

En vue : l'élection présidentielle de 2015 et la question de la candidature unique. Le message adressé est donc

très clair : « l'ANC et son dirigeant représentent le cœur de l'opposition. Ceux qui en revendiquent l'appartenance doivent faire le pas vers eux et non l'inverse. » Pourtant, la posture actuelle adoptée par ce parti vient valider ce qu'a toujours prôné la coalition Arc-En-Ciel et bien avant elle, des partis comme la CPP (Convergence Patriotique Panafricaine). C'est celle consistant à associer la pression de la rue aux négociations, comme l'a soutenu monsieur Fabre sur RFI.

Au moment où sa stratégie triomphe et que toute la classe politique semble désormais s'y convertir, AEC se trouve marginalisée : « ils devront nous payer un droit d'auteur » préfère en sourire un ancien candidat du CAR aux législatives.

Confidentiel:

Le roi ZANKLI LAWSON VIII pour réconcilier ANC et UFC

Selon des sources généralement bien informées, Sa Majesté Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného serait en tête sur un short list, élaboré par des amis et proches parents des frères ennemis de l'UFC (Union des Forces de Changement) et de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) en vue d'une tentative de rapprochement.

D'après nos informations, il ne s'agirait pas d'une réconciliation politique mais simplement

de l'enterrement de la hache de guerre afin que les uns et les autres puissent au moins se parler de nouveau. « Les dirigeants de l'UFC et de l'ANC ont des liens séculaires qui vont au-delà de la politique. Ce sont des familles liées, des amis avec des relations très étroites et imbriquées. Les voir continuer à se déchirer ainsi est insupportable. Vous imaginez que lors de funérailles ou de mariages où tous se retrouvent, certains ne se disent pas bonjour, ne se serrent pas la main » commente un familier des deux camps.

Cette initiative serait devenue encore plus urgente depuis que Gil-



Zankli LAWSON VIII

christ Olympio a décidé de publier une série de documents révélant

les actes et les postures de ses ex-lieutenants pendant leur parcours commun. « Effectivement, il s'agit de mettre fin à tout cela afin de créer les conditions d'une réconciliation » confirment nos sources. Mais dans les deux camps, on déclare ne pas être au courant de cette démarche ; l'un et l'autre avançant que ce n'est pas à l'ordre du jour.

Pour rappel, Lawson Zankli VIII a été intronisé en août 2002. Outre le roi d'Aného, figurerait sur le short list, Mgr Nicodème Barrigah

Parlement ou hors Assemblée Nationale : Quel cadre pour discuter et opérer les réformes ?

✪ Ayi d'ALMEIDA

Depuis les échanges épistolaires suivis de la rencontre entre le Président de la République Faure Gnassingbé et le leader de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) Jean-Pierre Fabre, le débat politique s'anime autour de la problématique des réformes constitutionnelles et institutionnelles susceptibles de renforcer la démocratie et l'état de droit dans notre pays. Si tous les acteurs politiques s'accordent sur la nécessité de ces réformes, ils restent divisés sur le cadre devant en connaître ; chacun au soutien de sa position, faisant référence à l'APG (Accord Politique Global). Que dit cet accord et qui a raison ?

LES DIFFÉRENTES POSITIONS.

-GOUVERNEMENT :

Sa position a été exprimée par le Président de la République dans son courrier réponse à Jean-Pierre Fabre le 25 février dernier : « L'Assemblée nationale est le cadre le plus indiqué pour débattre utilement des réformes envisagées » Raison : La consolidation de la démocratie dans notre pays exige que chaque institution joue pleinement son rôle. Le peuple togolais ayant aujourd'hui l'avantage de disposer d'une Assemblée nationale où les principaux courants politiques sont représentés.

-ANC-CST :

Pour l'ANC-CST, il faudra convenir d'un cadre autre que le Parlement pour discuter des réformes à effectuer. C'est ce qu'a indiqué le chef de file de l'opposition, aussi bien à la sortie de son audience chez Faure Gnassingbé que lors de l'interview accordée à nos confrères de RFI. Argument : le Parlement est le lieu de la loi de la majorité, où le dialogue n'est pas la règle.

-ARC-EN-CIEL :

Cette coalition rejoint l'ANC-CST dans son analyse : les débats sur les réformes doivent avoir lieu ailleurs qu'à l'Assemblée nationale. Ils évoquent les mêmes raisons que leurs pairs de l'opposition.

-OBUTS :

Le dirigeant du parti OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire) n'a pas la même lecture que ses amis de l'opposition de l'APG. Il estime que l'institution parlementaire est la seule au Togo capable de donner corps aux réformes politiques et donne ainsi raison au Chef de l'Etat.

-CPP :

Même son de cloche chez Francis EKON, le leader de la CPP (Convergence patriotique pana-

fricaine) qui trouve « tout à fait normal que les débats sur les réformes aient lieu au Parlement ».

-PRR :

Pour Nicolas Lawson, le président du PRR (Parti pour le Renouveau et la Rédemption), les choses sont simples : tout a été déjà discuté lors du CPDC rénové et les conclusions doivent être versées au Parlement. Il indique que « ceux qui réclament un nouveau round de dialogue ne sont que des affamés intellectuels »

-UFC :

Sa position rejoint celle des trois derniers partis politiques.

QUE DIT L'APG?

Conformément aux 22 engagements souscrits le 14 avril 2004 par le gouvernement de la République togolaise à l'issue des consultations avec l'Union Européenne et dans le but de consolider la démocratie, la réconciliation nationale et la paix sociale, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) et 5 partis de l'opposition traditionnelle : le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), le Parti pour la Démocratie et le Renouveau (PDR), l'Union des Forces de Changement (UFC), le gouvernement ainsi que 2 organisations de la société civile : le Groupe de Réflexion et d'Action Femme, Démocratie et Développement (GF2D), le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP/T) ont signé un accord appelé Accord Politique Global (APG) sous la facilitation du président burkinabé Blaise Compaoré le 20 août 2006.

Entre autres dispositions de cet accord, il a été prévu en son point I, la mise en place d'une nouvelle Assemblée nationale à l'issue d'un processus électoral transpa-



Séance plénière à l'Assemblée Nationale

rent, juste et démocratique. Les signataires ont indiqué s'engager à créer les conditions qui garantiront des élections libres, ouvertes et transparentes, compte tenu « du rôle déterminant de l'Assemblée nationale ... pour la poursuite des réformes constitutionnelles. » (Point I-1.1)

Quant au point III intitulé « La poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles nécessaires à la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance », il engage les parties à « poursuivre toutes les réformes visant à consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance. Il précise que les signataires « s'accordent pour que le gouvernement d'union nationale engage les réformes dans un esprit de large consensus » (Point III 3.1.) Au 3.2, il est prévu que les parties prenantes engagent le gouvernement à étudier les propositions de révision constitutionnelle, notamment le régime politique, la nomination et les prérogatives du Premier ministre, les conditions d'éligibilité du président de la République, la durée et la limitation du mandat présidentiel, l'institution d'un Sénat, la réforme de la Cour Constitutionnelle. Le dernier alinéa met à la charge du gouvernement ces propositions pour la « prochaine législature. »

Dans les dispositions finales, les parties conviennent « de la création d'un cadre permanent de dialogue et de concertation (CPDC) sur les sujets d'intérêt national. » (Point V 5.1).

LE RÔLE DU PARLEMENT RECONNU :

De tout ce qui précède, il est à

souligner que, quoique haut lieu du fait majoritaire, les parties prenantes à l'APG n'ont pas décidé de mettre entre parenthèses l'institution parlementaire. Bien au contraire, le point I.1.1 de l'accord lui a reconnu son « rôle déterminant pour la poursuite des réformes constitutionnelles et l'enracinement de l'Etat de droit. » Certes, l'existence du CPDC permet de discuter des sujets d'intérêt national. Cela n'enlève pas pour autant au Parlement ses prérogatives puisque le dernier alinéa du point III 3.2 prévoit expressément que c'est la législature post-accord (donc futur gouvernement issu de la future majorité parlementaire) qui prendra en charge les propositions des acteurs.

De fait, ce qu'il faut retenir est que des discussions peuvent avoir lieu dans un autre cadre. Mais qu'au final, c'est à l'Assemblée nationale de débattre des réformes à réaliser.

C'est le schéma que rappelle Nicolas Lawson, en demandant que les travaux du CPDC rénové, soient présentés aux députés, après qu'on ait recueilli les propositions de ceux qui ont boycotté ses séances, complète monsieur Agbéyomé Kodjo.

Il ne peut en être d'ailleurs autrement et qu'à peine sorti d'élections législatives qui ont coûté des milliards de FCFA au contribuable togolais, donné l'onction du suffrage universel et donc de la légitimité populaire aux députés, l'on décidât de mettre entre parenthèses leurs prérogatives pour les confier à des acteurs non élus et dont la cooptation ouvrira d'autres polémiques. En faisant

ainsi une simple chambre d'enregistrement avec des élus qui toucheraient leurs indemnités alors que leur compétence est exercée par d'autres. Et contrairement à ce qui est soutenu, c'est bien la première fois que le Togo dispose d'une Assemblée plurielle, multicolore représentant l'essentiel des sensibilités politiques. Au surplus, plusieurs formations politiques avaient, lors de la campagne, annoncé les réformes qu'elles opéreraient si elles obtenaient la majorité. Il est donc curieux qu'aujourd'hui, parce que battues, elles disqualifient le parlement.

Certes, les décisions au Parlement ne sont pas prises par consensus. Mais nulle part l'APG n'en fait une exigence si ce n'est dans le cadre du gouvernement d'Union nationale post-accord, chargé d'engager les réformes et que certains qui s'en prévalent aujourd'hui, ont préféré boycotter par pure tactique politicienne alors qu'ils étaient à l'époque à l'UFC. En toute hypothèse, comme l'a rappelé le secrétaire d'Etat Christian Trimua, le « consensus peut se rechercher à travers les procédures parlementaires habituelles utilisées à l'accoutumée par les députés. »

Au final, avec la rencontre prévue entre le Premier Ministre et les formations politiques le 13 mars sur instructions du Chef de l'Etat, on va probablement vers un schéma de compilation des propositions des uns et des autres, qui seront discutées ensuite par les députés à l'Assemblée nationale. Etant entendu qu'au CPDC rénové par exemple, la plupart des résolutions ont été adoptées par consensus et qu'il n'y a pas de raisons que sur ces questions, on ne le retrouve pas.

Notons que globalement, toutes les formations politiques ayant participé aux travaux du CPDC ou du CPDC rénové estiment qu'elles ont abordé l'essentiel des sujets, et militent donc pour que leurs conclusions soient déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale sous forme de projet de loi présenté par le gouvernement. C'est le cas de l'UFC, d'OBUTS, du PRR ou encore de la CPP. Tandis que les partis politiques ayant boycotté leurs séances pour diverses raisons, exigent la mise en place d'un nouveau cadre.

Vie chère :

✎ Ibrahim SEYDOU

Plus de 104 milliards de subventions de l'état sur les produits de première nécessité en 4 ans

A l'instar de beaucoup d'autres pays dans le monde, la plainte des Togolais tourne autour de la question du pouvoir d'achat en constante érosion et de celle de la vie chère. La parfaite illustration en est les différents mouvements sociaux qui ont secoué ces dernières années, le secteur de la santé et de l'éducation, amenant le gouvernement à consentir d'importants efforts en faveur de ces fonctionnaires ainsi qu'à d'autres catégories. Pourtant, et peu de Togolais le savent, il existe depuis 2008 une politique de stabilisation des prix à la consommation et de la lutte contre la vie chère. Plus de 100 milliards de FCFA de recettes ont été ainsi perdues par l'Etat en 4 ans, pour maintenir le niveau de certaines denrées accessibles à tous.

Pour lutter contre la vie chère, le gouvernement togolais a pris depuis 2008 des mesures au cordon douanier. Il a ainsi mis en place un mécanisme de renoncement partiel aux droits et taxes de douane. Le niveau de renoncement varie d'un produit à un autre. Il peut atteindre parfois comme c'est le cas du riz, plus de 75% des droits et taxes dus.

Ainsi, pour la période 2008 à 2012,

l'importation des produits listés a généré un montant de recettes de 28.986.599 francs CFA au cordon douanier contre des pertes de recettes de 104.212.729.529 francs CFA pour la même période.

Au cours de l'année 2013, le gouvernement a maintenu en vigueur les mesures de renoncement partiel aux recettes du cordon douanier. Les recettes recouvrées au cours de l'année sur les produits concer-

nés se chiffrent à 11.497.155.858 francs CFA contre 42.124.062.631 francs CFA de perte de recettes.

Pour l'année 2014, les mesures de renoncement aux droits et taxes resteront en application. Mieux, le Gouvernement prévoit d'amplifier le niveau de renoncement aux droits et taxes sur les produits concernés.

Ainsi, les prévisions de recettes à recouvrer se chiffrent à 17.245.733.787 francs CFA sur les produits concernés contre 93.380.338 francs CFA à titre de prévisions de pertes de recettes sur les dits produits.

Sont concernés par ces mesures, les produits tels que : le riz, le sucre, les pâtes alimentaires, l'huile végétale, les détergents, la farine de blé, le lait les cahiers, le savon et la tomate concentrée.

ETUDE STATISTIQUE 2008-2012

PRODUITS	NTS	POIDS, NATURE ET TONNAGE (kg/litre)	Val. Trans. (VT) FCFA	2008 à 2012				
				Val CAF (F CFA)	PN (KG)	Droit et taxes	valeur appliquée (F CFA)	pertes de recettes sur VT
Riz blanchi (en brisure)	10062000100	50Kg	12 500	9 837 935 456	159 076 913	3 706 983 381	3 000	11 738 780 707
Riz parfumé	10062000200	25Kg	15 500	2 361 801 921	11 208 383	792 680 789	5 200	1 570 117 717
Sucre en poudre	17019910000	50Kg	13 300	5 530 875 100	72 009 255	2 720 405 485	4 000	6 324 942 753
Sucre en morceaux	17019990000	Carton	8 500	1 377 469 218	17 091 907	674 687 578	5 000	472 281 305
pâte alimentaire	1902	Carton	600	16 484 874 711	71 522 551	6 127 070 722	200	12 254 141 444
Huile végétale ordinaire	15151900000	Litre	600	6 732 394 146	31 543 493	3 155 591 111	200	6 311 182 222
Détergen	34029000000	Kg	3 200	6 433 302 166	29 303 577	2 973 911 605	200	44 608 674 075
Farine de blé	11010000000	sac	15 000	1 818 345 155	9 960 452	751 587 787	8 000	657 639 314
Lait non sucré	40291000000	Carton	12 000	2 354 757 138	7 992 715	1 085 669 623	5 000	1 519 937 472
Lait concentré sucré	40299000000	Carton	15 000	1 973 500 061	7 105 994	871 933 215	6 500	1 140 220 358
Cahiers	48202000000	Carton	18 000	3 861 887 930	18 915 975	935 306	5 000	2 431 796 598
Savon de ménage	34011910000	Kg	750	3 762 841 937	16 094 691	1 741 786 440	260	3 282 597 522
Savon de toilette	34011990	Kg	2 900	1 550 498 859	6 535 041	741 519 478	350	5 402 499 054
Tomate concentrée	20029020000	Kg	850	5 850 760 660	23 265 598	2 707 466 268	250	6 497 919 043
Total				69 931 244 458	481 626 545	28 986 599 866		104 212 729 582

ECOBANK :

✎ Ibrahim SEYDOU

Thierry TANOH maintenu à la tête de la banque

L'assemblée générale extraordinaire (AGE) du groupe ECOBANK qu'on annonçait houleuse et de tous les dangers pour le directeur général du groupe Thierry Tanoh, s'est tenue le 03 mars dernier à Lomé au siège de la banque panafricaine. L'Ivoirien est maintenu à la tête de l'institution et le conseil actuel fort de douze membres conservé.

Aux termes de l'AGE, les actionnaires ont adopté à l'unanimité un plan d'action visant à améliorer la gouvernance d'entreprise proposé par le conseil d'administration suivant les recommandations faites par la Securities and Exchange Commission (SEC) du Nigeria ; après la crise qui a secoué la banque.

Ce plan préconise, notamment, « la séparation des départements Finances et Risques, l'élaboration d'une politique de rémunération des directeurs transparente, l'approbation de tous les éléments de la rémunération des administrateurs lors de l'Assemblée générale annuelle ».

L'élaboration d'un plan annuel d'audit interne des risques, la révision de la composition du comité des risques et l'évaluation de la prestation du directeur général par le comité en charge de la gouvernance une fois par an au moins, sont au nombre des propositions de l'Assemblée générale extraordinaire.

L'Ivoirien Thierry Tanoh dont la démission était réclamée par certains dirigeants du Groupe et le plus important investisseur sud-africain qui a retiré sa demande, a été maintenu à son poste de Directeur général.

Ecobank traverse depuis le mois de juillet 2013 une crise interne sans précédent suite à la publication par le quotidien britannique Financial Times d'un article révélant la mise en cause du président du conseil d'administration de l'époque, Kolapo Lawson, par les autorités financières du Nigeria.

HISTORIQUE DE CRÉATION DE ETI

Au début des années 1980, l'industrie bancaire en Afrique de l'Ouest était dominée par les banques étrangères et d'Etats. Il existait très peu de banques commerciales ouest-africaines détenues et gérées par le secteur privé africain. Afin de combler ce vide, la fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie

d'Afrique de l'Ouest a monté un projet de création d'institution bancaire régionale privée en Afrique de l'Ouest.

En 1984, les actionnaires fondateurs de EcoPromotions SA contribuèrent au capital de départ nécessaire pour la réalisation des études de faisabilité et aux actions de promotion qui permirent la création de Ecobank. Un an plus tard, ETI était immatriculée comme holding bancaire, la première du genre en Afrique de l'Ouest, avec un capital social autorisé de 100 millions de dollars USD.

Le capital initial souscrit et libéré de ETI d'un montant de 32 millions de dollars USD fut levé auprès de plus de 1500 investisseurs privés et institutionnels issus des pays d'Afrique de l'Ouest. Le plus important actionnaire étant le Fonds de la CEDAO, la branche dédiée au financement du développement de la sous-région. Un accord de siège fut signé avec le gouvernement du Togo en 1985, conférant à Ecobank le statut d'organisation internationale jouissant des droits et privilèges nécessaires pour lui permettre d'exercer en tant qu'institution financière régionale, avec statut de non résident

EVOLUTION DE ETI

Constituée en octobre 1985, Ecobank Transnational Incorporated (ETI) est la maison mère du Groupe Ecobank, le principal Groupe bancaire régional indépendant d'Afrique. Le Groupe Ecobank opère actuellement dans 29 pays africains, à savoir : Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Tchad, Congo Brazzaville, Congo (République Démocratique), Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Ouganda et Zambie.

Le Groupe opère en France à travers sa filiale EBI SA, une com-

(Suite à la page 10)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**
Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
Eric TCHALIM

• **Collaboration**
Esso BADOU

Rozalyn DATEH
Salomon WILSON
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**
Komlanvi Delali AGBOH

• **Maison du journalisme**
Casier N°49

• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 9005 4237 / 9958 7773

• **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 35 77 66
Lomé Togo

• **Tirage**
2500 exemplaires

Epiphanie HOUMEY EKLU-KOEVANU, Coordinatrice du GF2D/CRIFF

☉ Lola AKOMATSRI

« La femme togolaise doit prendre conscience de son potentiel humain et de son rôle de citoyenne (...) ».

Le 08 mars dernier le monde entier a célébré la journée internationale de la femme sous le thème « L'égalité des femmes, c'est un progrès pour toutes et tous ». Et pour l'occasion, Focus Infos a donné la parole à Epiphanie HOUMEY EKLU-KOEVANU, coordinatrice du Centre de Recherche d'Information et de Formation de la Femme (CRIFF) du Groupe de Réflexion et d'action Femme Démocratie et Développement (GF2D). Cette activiste des droits de la femme revient sur les acquis du Togo sur les textes de lois qui protègent la femme, les insuffisances de la loi sur la parité homme-femme de même que l'épineuse question des violences faites aux femmes. Lisez plutôt.

Focus Infos : Que vous inspire le thème choisi dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme 2014 ?

Epiphanie HOUMEY EKLU-KOEVANU : Cette thématique donne l'opportunité de démontrer que la mise en œuvre du principe d'égalité en droit et en dignité pour l'homme et la femme est profitable à toutes et tous et favorise le développement de toute la société. Au niveau national, l'accent est mis sur l'autonomisation de la femme d'où le thème : « L'Autonomisation de la Femme, c'est un progrès pour toutes et tous ». En effet, une femme autonome, qui, libérée des contraintes multiformes, réalise des activités lui rapportant des revenus, contribue efficacement au bien-être de sa famille et à la croissance économique de son pays. Elle ne constitue pas une charge pour son pays. L'autonomisation et la participation des femmes sont dès lors des exigences de droit et de développement durables.

Focus Infos : Dans quelques jours, le Togo participera à la session annuelle de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) pour passer en revue les efforts en matière de réduction des inégalités homme-femme. Selon vous quelles sont les avancées du Togo ?

E.H.E-K : Depuis la première journée internationale de la femme en 1977 jusqu'aujourd'hui, des avancées sont enregistrées. Des textes de loi sur l'égalité homme et femme sont adoptés : on peut citer notamment la Constitution, le Code des personnes et de la famille, la Politique Nationale d'Équité et d'Égalité de Genre, le Code du travail, le Code de l'enfant... Il y a davantage d'actions concrètes du gouverne-

ment et des organisations de la société civile avec l'appui des partenaires au développement. En effet pour lutter contre l'ignorance des textes, le GF2D a formé et installé 700 para juristes actifs dans les communautés pour sensibiliser les populations sur les textes de loi et pour assister dans les centres d'écoute les femmes victimes de violences. En vue de réduire de façon significative la mortalité maternelle et infantile, le Gouvernement mène la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA). Concernant l'autonomisation économique des femmes, des projets d'appui aux groupements de femmes sont mis en œuvre.

Des appuis à l'éducation de la jeune fille sont également assurés par des bourses d'études, la gratuité et la réduction des frais de scolarité.

Cependant, le chantier demeure immense, des femmes et des filles sont encore victimes de discriminations et de violences multiformes. Le harcèlement sexuel demeure une réalité vivace dans les milieux scolaire et professionnel ; des cas de viol, de mariage précoce sont récurrents dans nos communautés. L'accès des femmes aux ressources de production telles que la terre, le crédit reste limité.

Il y a lieu de renforcer les textes de protection des droits des femmes et de lutter plus efficacement contre les violences faites aux femmes et aux filles. Il est nécessaire aussi d'accentuer le leadership et le pouvoir économique des femmes à travers un programme national de renforcement des capacités et d'appui aux activités économiques des femmes.

Focus Infos : Après les dernières élections législatives quelle appré-



Epiphanie HOUMEY EKLU-KOEVANU

ciation faites-vous de la politique de la parité homme-femme ? Etes-vous déçue de constater que seulement 10% des élus sont des femmes ?

E.H.E-K : L'inscription du principe de la parité dans le code électoral est un pas de plus dans la promotion de la participation des femmes à la vie politique et publique mais il faut davantage de mesures efficaces pour traduire dans les faits les engagements, il faut une loi cadre plus complète prenant en compte aussi les postes nominatifs. Par ailleurs en vue de permettre aux femmes de concilier aisément leur vie familiale et leur engagement politique, il faut des mesures d'accompagnement telles que la promotion de garderies professionnelles et la professionnalisation du métier d'aide domestique.

Focus Infos : Que doit alors faire la femme togolaise pour conquérir sa place dans la sphère politique ?

E.H.E-K : La femme togolaise doit prendre conscience de son potentiel humain et de son rôle de citoyenne dont la nation a besoin pour avancer. Constituant, une forte frange de la population, les femmes doivent prendre leur place dans les sphères de décision de sorte à veiller à ce que les décisions prises prennent en compte efficacement leurs préoccupations. Parce qu'elles sont appelées à combattre l'ignorance et la pauvreté à travers la recherche de la connaissance, le leadership et l'entrepreneuriat.

Focus Infos : Quelle appréciation

faites-vous de la place des femmes dans les partis politiques, les organisations syndicales et les mouvements sociaux aujourd'hui ?

E.H.E-K : L'implication des femmes en qualité et en quantité dans ces structures demeurent faible. J'ai participé à la réalisation d'une étude sur les partis politiques dans une perspective genre en Afrique, étude qui sera présentée à New York à la Commission des droits des femmes, 2014, j'ai pu constater à ce titre que les partis n'intègrent pas suffisamment l'approche genre dans leur mode de fonctionnement. Cependant, en tant que « producteurs » des leaders politiques, ils ont un rôle déterminant à jouer pour la participation des femmes à la vie publique et politique. Le GF2D ayant compris cela, nous les associons à notre programme de formation des militantes et faisons le plaidoyer à leur endroit pour la prise en compte du genre.

Focus Infos : Que penser de la persistance longtemps ignorée des violences faites aux femmes, des mutilations sexuelles et que dire du harcèlement sexuel et moral ?

E.H.E-K : Les violences faites aux femmes et aux filles s'expliquent aussi par des facteurs socioculturels à savoir la domination masculine dans les rapports entre personnes dans la société. Dès lors, la lutte efficace contre les violences exige un profond changement de mentalité dans la logique de genre. Il faut davantage de sensibilisation sur les droits des femmes avec l'appui des chefs tra-

ditionnels et religieux, amener les victimes à briser le silence, renforcer le partenariat entre acteurs en la matière à savoir : les magistrats, les agents de police, les médecins, les défenseurs des droits humains et autres acteurs. Bref, il faut une approche holistique impliquant fortement les hommes.

Focus Infos : Vous avez été nommée cette année au concours « Femme Ambassadrice Vlisco 2014 » organisé au Togo par Vlisco African Company Togo (VAC-Togo). Qu'est-ce qui vous a valu cette nomination ? Et en quoi constitue-t-elle un tremplin pour la femme activiste des droits de l'Homme que vous-êtes ?

E.H.E-K : C'est mon engagement social et citoyen qui a justifié mon choix ; ce qui me conforte et m'encourage à faire davantage pour contribuer à la promotion de la femme et de la jeune fille. Je saisis cette opportunité que m'offre cette nomination pour partager mon expérience avec d'autres femmes et jeunes filles afin de les inspirer et susciter chez elles aussi l'envie de servir les autres.

Focus Infos : Un dernier mot à l'endroit des femmes togolaises ?

E.H.E-K : Femmes togolaises! Femmes vaillantes ! Femmes tenant allumé le flambeau de notre indépendance ! Je vous félicite pour votre combat de tous les jours pour le bien-être de vos familles et celui de nos communautés.

Je vous encourage à renforcer votre engagement, votre participation dans tous les domaines de la vie nationale, il s'agit d'une exigence de développement durable.

A vous, mes jeunes sœurs, les femmes de demain, je vous invite à avoir confiance en vous, à oser rêver un meilleur avenir pour vous et à travailler quotidiennement à la réalisation de ce rêve. Je voudrais vous inviter à vous dire avec Sénèque que : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ».



**NOUVEAU
PACK 3XL**



Partage Internet par Wifi
Débit Internet jusqu'à 2,8 Mb/s

Une belle idée cadeau à prix cadeau

- 📌 Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
- 📌 2 000 F/mois de crédit de communication
- 📌 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go

Le tout sur 6 mois en rechargeant au moins 5000 F/mois

PACK 3XL, 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F

INFOS : 112

Gouvernance locale : Quand les femmes s'imposent dans la chefferie traditionnelle

✎ Albert AGBEKO

Les femmes constituent plus de la moitié de la population mondiale. Mais paradoxalement le « sexe faible » n'a pas la main mise sur le pouvoir décisionnel concentré entre les mains de la minorité que sont les hommes. Que ce soit sur le plan économique, financier ou même politique les marges de manœuvres des femmes sont limitées. Malgré les efforts accomplis ces dernières décennies pour permettre leur épanouissement et leur émancipation, les pesanteurs socioculturelles ne favorisent pas une pleine émergence de la gente féminine. Les discriminations dont sont victimes les femmes se retrouvent également dans nos traditions. Souvent, la femme n'a pas droit à la succession, elle subit les pires formes de cérémonie de veuvage en cas de décès de son mari; elle ne peut même pas prendre la parole en public ou encore prétendre monter sur un trône lorsqu'elle est issue d'une famille royale. Cependant les mentalités changent, les lignes sont en train de bouger et on voit des femmes prendre leur place au niveau de la gouvernance locale à travers la chefferie traditionnelle.

Au Togo, environ 6000 chefs de village sont répertoriés sur toute l'étendue du territoire nationale et sur les 387 chefs cantons, 384 sont des hommes. Mais les signes encourageants viennent de la partie septentrionale du pays où trois femmes, en l'occurrence Mmes KPIKI Sama Nèmè, épouse SIZING (chef canton de Pya), BARARMINA Niguïta D. Odile, épouse SONTOUA (chef canton de Niamtougou) et BARANDAO BAKELE Koguelma (chef canton de Siou) dirigent des cantons. Au sud, les avancées sont timides, car les femmes qui sont propulsées à ce rang le sont à un niveau moins élevé. Elles sont ainsi chefs de village ou de quartier. Et la plupart sont des reines-mères, appelées à s'occuper uniquement des questions touchant aux femmes dans leurs milieux.

Parmi ces femmes figurent Mama ADABRAH Awo-Sika, reine-mère du village d'Agou-Koumawou, situé à 5 kilomètres au sud de la ville de Kpalimé; Mama Doris DALIVOR Sikabia, reine-mère du village de Kpélé-Konda à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Kpalimé ou encore Mama Adzo Yakpo Edoe Ier, la reine-mère de Kpélé-Toutou, un village voisin de Konda.

La désignation au trône se fait le plus souvent par voie coutumière ou par succession héréditaire mais reconnue par l'autorité administrative qui leur délivre une attestation de reconnaissance.

« Ce n'est pas une désignation par complaisance mais c'est un choix qu'on fait à partir d'un quartier ou d'une famille méritante. Donc c'est une succession héréditaire. La reine ne peut pas traiter les affaires des hommes ou remplacer le chef en cas de vacances par exemple. La reine-mère n'est habilitée qu'à régler les problèmes des femmes. Mais son choix doit tenir compte de la moralité et de son niveau d'étude », nous confie M. Innocent AGBEKA, notable et grand connaisseur du processus de désignation de la reine mère dans le village d'Agou-Koumahou.

La présence des reines-mères, n'est pas sans attirer la « jalousie » des

hommes qui ont tôt fait de limiter leurs prérogatives. Elles n'ont souvent que peu de pouvoir, une fonction honorifique.

L'une des plus anciennes reines-mères du grand Kloto, intronisée en 1997, Mama Doris DALIVOR Sikabia, se rappelle son intronisation « En ce moment j'étais au Ghana et il y a eu des réunions durant toute une année au cours desquelles le choix a été porté sur ma personne. Des émissaires furent alors envoyés vers mon père qui vit dans le même pays que moi pour le mettre au parfum de cette désignation. Sans m'informer, mon papa trouva une raison pour m'envoyer au village pendant la période de la fête de pâques. C'est au cours de ce séjour, qu'une nuit, j'ai été kidnappée. Après six jours d'isolement et de cérémonie, je fus présentée à la population comme leur reine-mère dans une ambiance d'allégresse et d'échange de vœux mutuels ».

C'est dans les circonstances similaires que Mama ADABRAH Awo-Sika a été intronisée après avoir été kidnappée devant son mari à la sortie d'une messe.

Le processus d'intronisation est presque le même selon qu'on est roi ou reine-mère. Malgré les précautions pour éviter le renoncement au trône, les failles apparaissent.

C'est ainsi que certains époux s'opposent fermement à l'intronisation de leur femme. « C'est le cas par exemple dans un village voisin », nous raconte M. Innocent AGBEKA. « Le mari a refusé que sa femme soit intronisée reine-mère. Cela a été un combat; quoique la cérémonie ait eu lieu, la femme n'a jamais été reine-mère jusqu'à présent. C'est pourquoi, le choix d'une reine-mère doit être bien discuté avec l'époux qui va supporter l'absence de sa femme en raison de sa charge », conseille-t-il. Or, le nouveau code des personnes et de la famille du Togo permet aux deux époux de s'opposer à la carrière de l'un ou de l'autre s'ils considèrent qu'elle ne contribue pas aux intérêts de la famille.

Dans certains cas, la population incline à être dirigée par une femme s'oppose au choix du collège des électeurs. Lorsque se pré-

sente cette situation, on assiste à l'existence de deux autorités qui se défient. « A quelques kilomètres de nous, dans le village de Agou-Gadjagan, suite au décès du chef Akpakla, deux de ses descendants dont une femme se disputent le trône. Finalement, la fille aînée du défunt a été intronisée mais des contestations demeurent et une partie du clan attribue toujours le trône à son frère en considérant qu'une femme au trône est une offense aux ancêtres », nous a relaté un habitant du village.

Si elles sont acceptées, leurs domaines d'intervention sont bien définis pour éviter des conflits d'intérêt. « Je tranche tout problème qui concerne la femme, à savoir comment assurer la propreté du village, l'éducation des enfants, les groupements... Mais si un cas dépasse ma compétence je le transmets au chef. Je ne prends pas part aux jugements des affaires liées au foncier, ou au crime. Cela relève des prérogatives des chefs à moins que ce dernier me demande de l'accompagner. Je ne peux non plus trancher une affaire concernant un homme », confie Mama ADABRAH.

De façon générale, l'autorité de ces femmes est sujette à contestation du fait de leur statut de femme. La reine-mère ne prend pas seule une décision; elle le fait au sein d'un collège composé de ses conseillères issues de chaque quartier. Néanmoins la reine-mère doit avoir une personnalité et une autorité, raconte Emma, un sexagénaire rencontrée à Kpélé-Tutu.

Pas de concurrence, chacun à sa place

De culture anglo-saxonne, Mama Doris DALIVOR a su imposer son autorité à ses administrés. Femme de poigne et de rigueur, elle suscite respect et admiration auprès de ses sujets comme le confie Koffi, un élève au collège technique du village : « Quand tu es à la maison et on te dit que Mama t'appelle tu dois laisser immédiatement ce que tu fais pour répondre à son appel. Elle est plus crainte que le défunt chef et même l'actuel régent ». Il faut rappeler que la régence dure déjà six ans dans cette localité. Cependant la population ne ressent pas le



Mama Adabrah Awo-Sika, reine-mère d'Agou Koumawou



Mama Doris Dalivor Sikabia, reine-mère de Kpélé-Konda

besoin d'introniser un nouveau chef car la reine-mère assure la vacance du trône.

Mama Doris fait cette confidence « Quand notre chef était vivant lorsque je convoque la population, les gens sortent plus nombreux que quand le chef lui-même les convoque. Mais je ne suis pas là pour le concurrencer. Chacun a sa place, je n'aime pas entrer dans les prérogatives des autres et je vie en bon termes avec mes administrés ».

Mais alors pourquoi ne prendrait-elle pas la place du défunt chef en devenant chef à part entière? En réponse à cette question, Mama Doris DALIVOR affirme qu'elle est en bon terme avec la régence et de poursuivre: « Pour le moment les hommes n'ont pas accepté qu'une femme soit chef; ils trouvent ça bizarre ».

L'institutionnalisation de la tradition de la reine-mère fait des émules dans les milieux où elles n'existent pas.

La fonction, cependant n'est pas sans difficultés liées le plus souvent au manque de moyens surtout financier pour amortir les charges et déplacements pour les comptes-rendus à la préfecture. Aussi les reines mères demandent-elles aux autorités de les aider en les dotant d'un statut, ce qui les valoriserait encore plus.

Somme toute, beaucoup de chemin reste à parcourir pour atteindre la parité au niveau de la décentralisation administrative locale. A titre illustratif, sur plus de 6000 chefs traditionnels que compte le Togo, à peine une vingtaine sont de la gente féminine. Cette statistique confirme ainsi la domination masculine. Il est alors de la responsabilité de chaque acteur de jouer pleinement sa partition pour renverser cette tendance, mais la femme encore plus doit oser.

Mois de la femme:

La rédaction

Portrait de six (06) femmes d'exception:

Considéré comme mois de la femme, mars voit l'organisation de plusieurs activités en faveur de la gente féminine dont le clou se déroule le 8 mars décrété comme journée internationale de la femme. A cette occasion, votre journal Focus Infos a décidé de faire sortir de l'ombre six femmes d'exception qui quotidiennement se battent dans leurs domaines respectifs. Allons à la découverte de ces femmes...



Christelle AQUÉRÉBURU : Directrice de l'Ecole de cinéma ECRAN

« Il y a ceux qui rêvent et se prélassent dans leur lit pour continuer leur rêve et il y a ceux qui se réveillent pour le réaliser »

sion qui la hantait déjà toute petite : le cinéma.

Convaincue que l'auto-emploi demeure l'une des solutions au problème grandissant du chômage, elle s'est engagée à créer une école pour former dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, un secteur vierge mais porteur et offrant encore d'énormes opportunités aux jeunes ambitieux pétris de talents.

Son école forme « ... aux métiers de l'audiovisuel qui offrent encore de nos

jours à tous les âges, de réelles chances de réussite pour entreprendre dans un contexte où le marché du travail devient de plus en plus exigü et concurrentiel... ».

Depuis sa création en 2009, son école a formé plus d'une centaine d'étudiants, tous actuellement opérationnels et en activité ; «... mes anciens étudiants sont redevenus mes meilleurs partenaires avec lesquels je fais des coproductions ; c'est tout simplement fantastique et c'est l'une des merveilles du monde du cinéma ! »

A ce jour, l'école de Christelle

Aquéréburu compte plus d'une vingtaine de films et documentaires parmi lesquels « SARA », réalisé par Essi Nevame Akpandza, une jeune togolaise, film qui a fait nommer le Togo au FESPACO 2013 en catégorie films d'école. Une grande première pour le cinéma togolais qui avant cette date, n'a jamais eu cet honneur!

Christelle est également Directrice d'une maison de production audiovisuelle « AFRICAN DREAMS » qui a produit à l'échelle internationale la populaire émission de télé-réalité « Comme une star ».

Elle s'inspire beaucoup du vécu quotidien de son entourage pour aider ses étudiants à développer et à écrire des scénarios car, estime-t-elle « l'imagination est un acte magique ».

Quand nous lui avons demandé comment elle explique son succès, elle a répondu avec un sourire gracieux : «...il y a ceux qui rêvent et se prélassent dans leur lit pour continuer leur rêve et il y a ceux qui se réveillent pour le réaliser... je ne savais pas que c'était impossible, c'est pour cela que j'y suis arrivée ».

Mariée et mère de trois enfants, Christelle Aquéréburu est incontestablement le porte-flambeau du secteur de l'audiovisuel et du cinéma togolais. Cette ancienne cadre d'une multinationale maritime, a abandonné le prestige des bureaux feutrés pour se consacrer à une pas-

engagée à créer une école pour former dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, un secteur vierge mais porteur et offrant encore d'énormes opportunités aux jeunes ambitieux pétris de talents.

Son école forme « ... aux métiers de l'audiovisuel qui offrent encore de nos



Dr Sikavi Odette FAGBEGNON: Présidente de l'ordre des dentistes du Togo et Directrice Générale du cabinet « le sourire »

« Cherchant une autonomisation, j'ai créé mon cabinet dentaire »

D) en 1989, avec une bourse pour aller faire des études en chirurgie dentaire à Dakar au Sénégal.

Son Doctorat en poche de même que deux Certificat d'Etudes Supérieures (C.E.S) en sémiologie tropicale à Dakar et en parodontologie en France en 1997, Fagbegnon Sikavi Odette rentrera au pays 3 ans plus tard.

Elle sera d'abord bénévole au CHU Tokoin (actuel CHU Sylvanus Olympio) puis au centre de santé publique de Lomé. Après quelques mois comme contractuelle au centre de santé publique elle passa le concours national de recrutement et fut admis à la fonction publique. « Cherchant une autonomisation, j'ai créé mon cabinet dentaire « le sourire » à Bè-Kpota en 2007 avec l'aide de mon père » nous dit-elle tout en remerciant également sa mère pour la femme qu'elle est devenue aujourd'hui. «

Bien qu'étant analphabète, ma mère nous a poussé ma sœur et moi, à étudier ».

Par ailleurs, elle milite actuellement au sein de l'Ordre des dentistes du Togo dont elle est présidente depuis Octobre 2012, après avoir assuré la trésorerie durant 8 ans. Entre la famille, l'association et le cabinet, la présidente n'a plus le temps pour autre chose.

Son message à la jeune génération : « Je voudrais dire à la jeune génération de lutter pour devenir des femmes auto-

nomes et indépendantes. Car quand une femme est autonome, c'est la maison qui va bien mais cela n'est pas synonyme d'insoumission au mari. Il faut qu'on comprenne les concepts ».

Pour ces ambitions ou projets futurs, Dr FAGBEGNON aimerait élargir son cabinet et ses expériences à d'autres disciplines qui ne se font pas au Togo et s'épanouir professionnellement. Que Dieu nous donne la santé!

Cinquième d'une famille polygame de quinze enfants, Docteur Fagbegnon Sikavi Odette est née le 28 Février 1970 à Lomé. Après de brillantes études primaires et secondaires, à l'âge de 18ans, elle a décroché son baccalauréat (série



Nini Nicoué: Styliste et Directrice de l'Ecole des arts et de la mode EAMOD AYANICK :

«J'ai une satisfaction d'avoir apporté un changement au paysage de la mode et du défilé au Togo »

Après son Brevet de Technicien Supérieur (BTS), Nini Nicoué a fait une première formation en stylisme modélisme en 1986 à Paris.

Elle décidera de rentrer au Togo en 1993 pour mettre sa compétence à contribution ; « Je me sentais plus utile ici (ndlr : Togo) qu'en Europe. je me suis dite qu'avec tout ce que j'avais en tête

ce serait bien d'ouvrir une école qu'un atelier ». Un choix gagnant, puisque l'Ecole des arts et de la mode EAMOD AYANICK a formé depuis lors près de 800 jeunes stylistes issus de diverses nationalités.

Et pour redorer le blason de la mode togolaise, Nini Nicoué initia un concours de mode dénommé « Alokpa » mais faute de sponsor et de soutien, ce concours ne fit pas long feu.

Cependant, Nini Nicoué est loin de baisser les bras.

« Je ne peux dissocier mon parcours de mes motivations. Je suis une personne qui bouge beaucoup et mon cerveau travaille tout le temps. Chaque jour qui se lève est une motivation du moment où l'individu respire ». Et cette motivation est permanente car Nini Nicoué est aussi une mère et femme au foyer. « J'ai une satisfaction d'avoir apporté un

changement au paysage de la mode et du défilé au Togo. En matière même de défilé, il a fallu que je me jette à l'eau pour initier cela et changer les mentalités » nous dit-elle.

Son message à la jeune génération : « c'est plus difficile de creuser des sillons que de les approfondir. Moi j'ai creusé des sillons et c'est avec fierté que je vois d'autres jeunes venir aussi l'approfondir ».

Portrait de six (06) femmes d'exception:

La rédaction



Kindena Afiwa Evelyne HOHOUETO : Secrétaire exécutif de la Commission nationale pour l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires (OHADA),

« Je me suis toujours sentie comme un être humain au même titre qu'un homme »

Kindena Afiwa Evelyne a toujours cultivé l'excellence. « Dans mon

Discrimination raciale des Nations Unies.

De son constat, « la plupart des femmes malheureusement font l'objet de discrimination. Les femmes sont considérées comme des êtres de statut inférieur ; alors il faut se battre pour pouvoir avoir les mêmes droits que les hommes et pouvoir participer activement au développement de sa communauté ». Ce combat, elle le mènera au sein du Groupe de réflexion et d'action Femme Démo-

cratie et Développement (GF2D), une organisation qui dispose de 20 années d'expérience en matière de défense des droits de la femme. Pour Afiwa Evelyne HOHOUETO, « la lutte pour l'égalité des sexes tient aussi à ce que nous voulons être des modèles pour nos enfants. Il faut qu'elles aient des modèles qui puissent les motiver à persévérer dans leurs entreprises pour que leur futur soit amélioré ».

HOHOUETO est aussi un modèle à suivre. Elle est mariée et mère de quatre enfants. « Par rapport à mon statut de femme, c'est toujours à mon éducation que je le dois. Je ne me suis jamais sentie comme un sous être, je me suis toujours sentie comme un être humain au même titre qu'un homme. Je voudrais ici rendre hommage à mes parents, à ma mère de m'avoir donné une éducation qui ne souffre pas d'un peu près. » déclare-telle.

Et outre sa vie professionnelle, Mme

HOHOUETO Kindena Afiwa Evelyne, est magistrate hors hiérarchie et actuellement secrétaire exécutif de la Commission nationale pour l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires (OHADA). Avant d'être à ce poste elle a été en charge de la réforme de la justice au Togo en tant que coordonnatrice. Tout au long de sa vie, HOHOUETO

éducation, chaque chose que vous avez à faire en tant qu'être humain doit être bien faite donc c'est ce fil qui m'a conduit tout au long de ma vie jusqu'à présent à essayer de bien faire tout ce que j'entreprends » affirme-t-elle. Et ses efforts ont été couronnés de succès.

En Juin 2013, HOHOUETO Kindena Afiwa Evelyne a été élue membre du Comité de l'Elimination de la



Isabelle Adolé GLITHO : Enseignant-chercheur et doyen honoraire de la Faculté des Sciences (FDS) à l'Université de Lomé

« Une femme a trois vies : sa vie professionnelle, sa vie de mère et sa vie de femme au foyer »

les palmes académiques de France, du Togo et du CAMES et enfin le prix Kwame N'krumah de l'Union Africaine.

Motivée par sa famille, toutes ces femmes dont elle

laboratoire dont l'excellence a fait d'elle, depuis 1995, la coordonnatrice du Réseau Africain de Recherche sur les Insectes de Stock créée sous l'égide de l'UA.

Mme Glitho a aussi fait de l'engagement aux côtés de la femme scientifique une priorité.

Elle a en effet créé une association dénommée Femmes Togolaise pour la Promotion de la Science et de la Technologie dont les objectifs sont axés sur l'encouragement des femmes à venir à la science et la promotion de celles qui ont choisi d'être scientifiques.

A la fin d'une carrière professionnelle fournie, elle a accepté en 2003 d'entrer dans l'administration comme chef de cabinet du premier président de l'UL. En Janvier 2009, au moment où l'université de Lomé entrait dans le système LMD, elle fut nommée doyen de la faculté des sciences. Fonction qu'elle a réussie à la grande satisfaction de ceux qui l'ont nommée à ce poste.

Le 28 février 2014 elle quittera cette fonction pour devenir depuis le premier Mars dernier doyenne honoraire de ladite faculté.

Malgré cette vie professionnelle réus-

sie, Madame Glitho attache de l'importance à sa vie de femme au foyer.

« Pour moi c'est très important que la femme même si elle est intellectuelle n'oublie pas qu'elle est mère de famille, et qu'elle doit éduquer ses enfants pour le futur du pays. Notre rôle de mère c'est notre participation première à l'édification de notre nation » a-t-elle affirmé

Altruiste, son souhait est qu'un jour elle ne soit plus un exemple mais un cas parmi tant d'autres. « Tant qu'on dira que cette femme est un modèle, en parlant de moi, je n'aurai pas atteint mon objectif » a-t-elle confié

Ces trois vies Mme Isabelle Adolé Glitho née Akuesson les a réussies. Titulaire de deux doctorats en biologie du développement des insectes et en gestion des populations des insectes, elle est enseignant-chercheur à l'université de Lomé depuis 1978.

A son actif, la légion d'honneur,

est le modèle et sa foi, elle a mis son âme dans les recherches pour venir en aide à sa communauté. Il convient de souligner que ses recherches sont axées sur des problèmes qui se posent aux maraîchers et aux agriculteurs.

Pour faciliter les recherches, elle créa en 1990, le laboratoire et la formation doctorale d'Entomologie. Un



Amélé Nathalie NOAMESHIE : Arbitre internationale de Volley-ball «j'ai touché pratiquement à tout dans le monde du sport»

mille. « Mon père est un nageur très admiré; deux de mes petits frères faisaient du basket et le benjamin était un bon sauteur en longueur et un sprinter ». Et pour sa part, après avoir pratiqué toutes sortes de disciplines (athlétisme et sports collectifs) au collège, Nathalie opte pour le volley-ball. Les circonstances de la vie l'ont poussé à suivre ce chemin. Elle passe avec succès le concours de l'INJS (Institut National de la

Jeunesse et Sport). Et obtiens son diplôme d'études supérieures en novembre 2000.

Nathalie Noameshie intègre le Club Etoile Filante de Lomé dans le cadre du championnat Lomé-Commune et Golfe et suit en parallèle une formation pour « visiteur médical ».

De 2000 à 2004, Nathalie a été à la fois joueuse et arbitre. Mais sa vie de femme pris le pas sur sa carrière à un moment donné de sa vie. En 2004, elle se consacra totalement à l'arbitrage. « J'ai passé l'International Referee Candidates Course (Irc) à Tunis

(Tunisie) pour confirmer ma conversion totale en arbitrage. Au terme, j'ai obtenu le certificat d'arbitre international » explique-t-elle. Elle décrochera un Master en Affaires Internationales en 2013.

De professeur d'éducation physique et sportive, à l'arbitrage international, en passant par sa carrière de joueuse et de maître nageur, Nathalie NOAMESHIE a touché pratiquement à tout dans le monde du sport. « Je n'ai jamais cessé d'apprendre et je dois tout ceci à une femme battante et déter-

minée dans l'éducation de ses enfants. Elle aura 70ans ce mois de mars; »

Maman chérie, bonne fête des femmes et heureux anniversaire à toi !»

Son message à la jeune génération: « Que nos jeunes sœurs sachent que dans la vie, il faut se fixer des objectifs et travailler dur pour les atteindre avec une bonne dose de volonté et de courage. En d'autres termes, elles doivent être assez motivées et déterminées. Car lorsqu'on est motivé, on a de la volonté et si on est déterminé, on a du courage. Les parents doivent encourager et soutenir les filles dans le choix de leur métier, quel qu'il soit ».

Aujourd'hui, Déléguée Médicale et Consultante Sport, Noameshie Amélé Nathalie est l'une des fiertés du monde sportif togolais.

Son attachement précoce pour le sport en général lui vient de sa fa

GNAM Prudence :

Directrice de Menuiserie Aluminium Femme Africaine (MEAFA)

« Mon apprentissage a été un exemple pour beaucoup de filles »

Avoir le courage de bousculer les stéréotypes entre hommes et femmes en exerçant un métier dit d'hommes, relève encore de l'exploit en ce 21^{ème} siècle. Pourtant c'est le choix de Mme GNAM Prudence, menuisière aluminium à Lomé. Bien que revendiquant sa féminité, elle se bat dans ce milieu traditionnellement « masculin ». Mieux, elle y excelle en créant sa propre entreprise à partir de rien. Allons à la découverte de cette femme battante.

Aujourd'hui âgée d'une trentaine d'années, Mme GNAM Prudence est chef d'entreprise. Mais pas de n'importe laquelle. Elle est directrice de l'établissement Menuiserie Aluminium Femme Africaine (MEAFA). Une petite entreprise qui emploie 2 ouvriers.

Mais pour en arriver là aujourd'hui, Prudence a dû affronter les préjugés et les difficultés afférentes à son métier.

« J'ai arrêté mes études suite à mon échec en classe de troisième. Après je me suis mariée et nous avons eu des enfants. Après mon mariage, mon mari me proposa de m'aider à apprendre un métier. J'avais à choisir entre la coiffure et la couture ou encore l'esthétique, mais j'ai refusé. Je voulais exercer un métier « d'homme », nous raconte-t-elle. Ensemble avec son mari, ils tomberont d'accord sur la menuiserie Aluminium compte tenu de ses débouchés.

Cette décision va bouleverser la vie de Prudence car étant contre les normes sociales de l'époque. « Au début tout mon entourage se demandait pourquoi j'avais choisi ce métier d'homme et si mes frêles bras

pouvaient soulever les barres de fer », se souvient-elle.

Mais la présence et la touche, toutes féminines que va apporter Prudence dans son atelier d'apprentissage vont attendrir les cœurs. « Mes collègues et mon patron m'avaient beaucoup encouragée, cela m'a permis de continuer et de finir mon apprentissage » affirme-t-elle. Et du courage, Prudence va en avoir besoin. « Ma grande difficulté a été pendant les moments où nous nous rendions sur les chantiers. J'avais du mal à casser les balcons, sceller les escaliers, et faire couler du béton; la tâche n'a pas toujours été facile surtout que je suis femme ». Et quand on est une femme au foyer, mère de famille, les difficultés sont aussi d'un autre ordre.

CONCILIER VIE DE FAMILLE ET VIE PROFESSIONNELLE, UN DÉFI QUOTIDIEN

« Mes premières difficultés ont été comment concilier mon emploi du temps professionnel et organiser ma vie de famille. Cela me fatiguait de faire le ménage avant de partir à l'atelier et de revenir le soir faire la cuisine et m'occuper des enfants. Mais après trois



Prudence GNAM

mois, j'ai commencé à m'adapter », confie Prudence GNAM. Fort heureusement, elle a le soutien de son époux, lui soudeur de profession. « Si j'ai du travail, je sais à quelle heure je dois me réveiller, m'occuper de mes enfants pour l'école, après je donne des consignes pour l'atelier et je me rends sur le chantier. Dès fois mon mari m'aide quand j'ai un chantier. Et l'argent que je gagne m'a permis de contribuer aux dépenses de ma famille ».

Une fois son apprentissage terminé en 2003, Prudence décide de créer sa propre entreprise de travaux de menuiserie aluminium mais les choses ne se passent pas comme prévu et le chemin vers son rêve sera long. Mais elle n'abandonne pas.

Gagner la confiance de la clientèle. Après son apprentissage, Prudence passa 4 ans sans emploi fixe. « Je suis restée à la maison inactive pendant tout ce temps. Mon mari commença à me chercher de petits boulots sur quelques chantiers. Aussitôt, j'économisais de l'argent sur ce que je gagnais pour acheter les machines dont j'avais besoin. Suite à cela, j'ai commencé à travailler à la maison et j'ai économisé un peu sur l'argent que je gagnais. C'est avec cela que j'ai ouvert mon propre atelier ».

Ce n'est qu'en 2008 que le rêve de Prudence se réalisa. Mais sur un marché contrôlé par des hommes, Prudence a du mal à s'imposer. « Ce n'est pas du tout facile. Il faut des relations dans ce métier pour évoluer, et

ce n'est pas facile de les tisser surtout quand on est une femme. Je suis intervenue sur beaucoup de chantiers. J'ai travaillé avec les entrepreneurs. Dès fois, ce sont les particuliers eux-mêmes qui me font appel », affirme-t-elle avant d'ajouter que ce n'est qu'à ce prix qu'elle a réussi à gagner la confiance de ses clients. « Il y a des hommes qui doutent de l'efficacité du travail des femmes, mais quand je me mets à l'œuvre, ils n'en croient pas leurs yeux. Certains clients ou entrepreneurs préfèrent le travail des femmes, car ils admettent que leur finition au niveau du travail est plus professionnelle », explique Prudence. Et comme anecdote, Prudence raconte ; « Je connais un entrepreneur qui ne donne de chantier qu'à des femmes. Il dit que c'est pour encourager les femmes et parce qu'il a plus confiance en la gent féminine. Il témoigne qu'il arrive que les hommes partent avec la somme versée pour débiter un chantier mais les femmes sont plus honnêtes ».

Aujourd'hui, l'établissement Femme Africaine, a du succès et enchaîne les contrats. Du coup, Prudence GNAM est devenue un modèle à suivre pour les autres femmes. « Avant, il n'y avait pas assez de filles dans ce domaine. Mon apprentissage a été un exemple pour beaucoup de filles. Maintenant dans n'importe quel atelier de ce genre, tu trouveras des filles. C'est encourageant ».

ECOBANK :

Thierry TANOH maintenu à la tête de la banque

(Suite de la page 5)

gnie financière agréée par les autorités monétaires Françaises, qui appartient en propre à ETI et qui fournit des services de financement du commerce et de courtage aux entreprises.

Le Groupe est également présent en Tanzanie, à Dubai aux Emirats Arabes Unis où il a obtenu des licences mais n'est pas encore opérationnelle.

Il détient deux filiales spécialisées : Ecobank Development Corporation (EDC) et eProcess International (eProcess). EDC a été créée avec pour mission de développer

les activités de banque d'investissement et de marchés des capitaux à travers les pays d'implantation du Groupe. EDC gère des sociétés de courtage sur les trois bourses d'Afrique de l'Ouest et a obtenu un agrément pour intervenir sur la bourse de Douala en Afrique Centrale. Quant au mandat de eProcess, il consiste en l'harmonisation des systèmes d'information et d'opérations avec comme objectif ultime la centralisation des services opérationnels du Groupe afin d'améliorer l'efficacité des opérations et réduire les coûts.

Ecobank appartient à plus de 180

000 actionnaires, y compris des investisseurs institutionnels.

Il emploie plus de 11 000 personnes ressortissants de 29 pays, dans plus de 750 agences. Ecobank est une banque avec une gamme de services complets, offrant les produits et services de la banque de grande clientèle, de détail, d'investissement, aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux agences internationales, aux moyennes, petites et micro entreprises, et aux particuliers.

AVIS DE DÉCÈS

- Togbui ODJIMA KALIPÉ IV, Chef du Canton de Vogon (Préfecture de Vo)
- Togbui AKUÉTÉ ZUMÉKÉ-AKAKPO DOMAFLI II, Chef du Canton de Vo-Koutimé, Président des Chefs Traditionnels de la Préfecture de Vo
- La Famille AGBOH de Hédjégan et de Vogon-Bamé
- La Famille ABOTSI de Vo-Koutimé
- La Famille DJILO de Vogon
- La Famille AFAGNIVO de Vogon
- La Famille EHE d'Apawohonou (Préfecture de Vo)
- La Congrégation des Témoins de Jéhovah de Vo - Koutimé
- M. AGBOH-AHOULÉLÉ Yao Paul, Agent technique de Santé à la retraite
- M. ABOTSI Agbéwogblo, cultivateur à Vo-Koutimé
- Mme AGBOH Ablavi Elewossi Régine, Commerçante au Grand Marché d'Adawlato (Lomé)
- M. AGBOH K. Basile, Journaliste-Enseignant, Coordonnateur Général du Mouvement 150 (M150) à Lomé

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :



Mme Veuve ABOTSI Anan Wofiana Epouse AGBOH, ménagère à Vo-Koutimé, Décès survenu le 27 février 2014 au C.H.U Campus de Lomé, dans sa 80^{ème} année.

Programme de l'enterrement

Samedi 15 mars 2014

06h00 : Exposition du Corps

08h30 : Discours d'enterrement

09h30 : Départ du cortège funèbre pour le cimetière municipal de Bè Kpota suivi de l'enterrement

Maison Mortuaire : Maison AFAGNIVO, Angle rue située entre la D.C.P-J en face de la Colombe de la Paix et la Gare routière de Lomé-Vogon en face du Collège St Joseph à Lomé.

N.B : Les Salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement

" Ni gerbe, ni couronne "



NOUVEAU PACK 3XL

Une belle idée cadeau
à prix cadeau

Partage
internet
par Wifi

Débit
Internet
jusqu'à
2,8 Mb/s



Découvrez le nouveau **PACK 3XL** de **TOGO TELECOM** et profitez doublement de ses avantages !

- ✔ Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
 - ✔ 2 000 F/mois de crédit de communication
 - ✔ 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go
- Le tout sur 6 mois** en rechargeant au moins 5000 F/mois.

Bénéficiez également de la fonction de partage de votre connexion Internet par Wifi.

Pack 3XL, le 3en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans l'Espace Telecom le plus proche ou **appelez le 112.**

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

VAC-TOGO :

Vlisco Togo soutient l'initiative de mentoring organisée par la FEFA-Togo

La communauté internationale a célébré le samedi 8 mars dernier, la journée Internationale de la Femme. Au Togo, l'événement a été marqué par plusieurs activités dont une marche de femmes mentors. Les mentors sont des personnes qui possèdent une expertise reconnue dans leur profession et qui se rendent disponibles pour accompagner bénévolement d'autres personnes.

La marche de mentoring, observée à l'échelle mondiale cette année dans 60 pays est une initiative de Vital Voices, une organisation internationale non-gouvernementale travaillant avec des femmes leaders d'opinion sur le développement économique, économique et social des femmes. Deuxième du genre au Togo après celle de novembre 2013, la marche de mentoring est organisée par la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA-Togo) en partenariat avec le patronat, le ministère de l'Action sociale, de l'Alphabétisation et de la Promotion de la Femme, Vlisco Togo, le PNUD et Plan Togo.

Parties de l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé, les femmes mentors ont marché main dans la main avec leurs mentorées ou mentees (jeunes femmes préparant leur future carrière) jusqu'au CASEF où a eu lieu une rencontre marquée notamment par une formation en élaboration de plan de carrière professionnelle.

Mme Bamezon-Léguédè, Présidente de FEFA Togo explique le concept de la marche de mento-

ring: « C'est une marche au cours de laquelle une personne expérimentée et qui a de la compétence (mentor), marche avec sa jeune sœur qui est en quête de développement personnel et qui va profiter de l'expérience de la mentor pour pouvoir construire son avenir. Cette marche établit entre ces deux personnes une relation mentorale. Au cours de la marche, elles échangent sur leur vie professionnelle, sur leurs défis professionnels, sur les opportunités et aussi sur les difficultés qu'elles rencontrent».

Pour la Présidente de la FEFA-Togo, le mentoring est l'un des moyens d'investir dans la jeune génération.

«Depuis l'année dernière, Vlisco accompagne la marche de Vital Voices au Togo, Nous pensons que le mentoring doit faire partie intégrante du développement pas seulement des femmes mais également des hommes... C'est donc sans hésitation que nous avons soutenu ce programme dès ses prémices. Cette année nous avons intégré le programme de mentoring dans nos activités du mois de la femme parce que pour nous l'ambassadrice qui sera élue servira de modèle pour



La marche du mentoring

d'autres jeunes femmes. En tant que femme d'exception, nous pensons que l'Ambassadrice Vlisco doit soutenir d'autres femmes en les inspirant, en leur donnant des astuces, les bonnes techniques pour pouvoir réaliser leurs rêves. », a déclaré, Mme Barbara Amouzou-Lokadi, Responsable Marketing Vlisco-Togo. «Pour reprendre les mots de M. Bartet, Directeur Général de la VAC Togo, de l'année dernière, je dirai que Vlisco n'habille pas seulement la Femme mais également croit au potentiel intrinsèque de toutes les femmes. Nous soutenons des femmes d'exception d'une part mais également des jeunes femmes dynamiques, pêtées de talent, qu'elles soient stylistes ou couturières qui osent rêver», a-t-elle ajouté.

Selon M. Kossivi Napo, Président du patronat togolais, «Il est communément reconnu que le développement d'une nation ne peut se faire sans l'apport des femmes». A cet

effet, le Président du patronat a rendu un hommage aux femmes, qui selon lui, représentent plus de la moitié de la population togolaise « Elles se battent au quotidien et cela dans tous les secteurs d'activité de l'économie nationale, même si elles se retrouvent pour la plupart dans le secteur informel », a-t-il déclaré.

Mme Léontine Akakpo, Secrétaire générale du ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme, a déploré pour sa part, la faible présence des femmes aux postes de décision (environ 21% dans le gouvernement, 13 sur 91 à l'Assemblée nationale, 3 femmes Chefs cantons, 0 femme préfet...) et la discrimination dont elles sont victimes du fait des habitudes traditionnelles, la pauvreté, l'ignorance, les stéréotypes sexistes, l'absence de solidarité entre les femmes et leur manque de confiance en elles-mêmes. Face

à cette situation, le gouvernement, a-t-elle rappelé, ne baisse pas les bras en vue d'assurer, à travers plusieurs initiatives, le plein épanouissement de la femme togolaise. Parmi ces initiatives, la Secrétaire générale a cité le concept de la parité hommes/ femmes prôné par le Chef de l'Etat, la mise en place du Fonds National de la Finance Inclusive, de l'outil de suivi IDLSA...

Tous ces efforts, ont abouti à des progrès notables mais n'ont pas suffi à faire de la femme togolaise un être complètement épanoui, indépendant et libéré des pesanteurs socio culturelles, a noté Mme Akakpo. Aussi a-t-elle plaidé pour la mise en place de toutes les conditions nécessaires pour l'émancipation des couches depuis longtemps défavorisées, marginalisées que sont les femmes, pour un développement durable du Togo. «Dans ce processus, l'émancipation de nos filles qui sont un maillon incontournable est plus que nécessaire. Pour cela, nous sommes tous, chacun à son niveau, appelés à apporter une contribution pour la levée de tous les obstacles qui entravent le progrès des femmes et des filles. C'est pourquoi, je ne peux m'empêcher de féliciter la FEFA Togo pour son initiative visant le renforcement des capacités et compétences ainsi que le développement personnel et professionnel grâce au mentoring » a-t-elle ajouté.

Vlisco Fashion Fund :

la VAC-Togo forme les stylistes en élaboration de business plan

4 0 stylistes et couturières togolaises ont pris par les 06 et 07 mars derniers à une formation en élaboration de business plan (plan d'affaires) à Lomé. La rencontre est organisée par Vlisco African Company Togo (VAC-Togo), dans le cadre du mois de la femme Vlisco 2014. Elle vise à outiller les participantes d'éléments et d'astuces pour une bonne élaboration de business plan à soumettre en ligne dans le cadre du concours Vlisco Fashion Fund, organisé dans la foulée du mois de la Femme Vlisco 2014 et qui récompense les créateurs de mode en devenant. 2500 dollars et une formation aux métiers de la mode au Pays Bas sont ainsi en jeu.

«On est en train de leur donner des astuces pour pouvoir soumettre en ligne leur projet pour que le Togo puisse remporter des prix cette année. L'année dernière, on n'a eu que des prix de participation, malheureusement. Mais cette année on espère remporter les premiers prix», a indiqué Mme Barbara Amouzou-Lokadi, Responsable Marketing à VAC-Togo.

Avoir des gagnantes au Togo dans le cadre de ce concours, c'est également le vœu de la formatrice, Mme

Candide Bamezon - Léguédè, Présidente de la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA-Togo).

«Nous avons pensé les réunir et les entretenir, leur montrer comment élaborer un business plan pour qu'elles puissent se servir d'éléments que nous leur donnons pour faire un projet innovant pouvant conquérir l'assentiment de Vlisco.; Nous avions deux ghanéennes qui ont gagné l'année dernière et nous voudrions que cette année on puisse avoir deux, pourquoi pas trois togo-

1^{er} groupe de participantes

laises parmi les gagnantes», a-t-elle renchérit.

« Ce qui m'a motivée à participer à ce projet, c'est le fait de pouvoir voir grand; le fait que Vlisco veuille nous accompagner à réaliser nos rêves. ..Mon projet, c'est de créer des hauts

Vlisco: chemises, vestes, corsages, bus-tiers...», a confié Mme Grace Wallace, participante.

A propos du business plan à soumettre, Mme Barbara Amouzou-Lokadi explique: « C'est une trame de business plan vraiment allégée; ce

n'est pas un business plan professionnel parce qu'il n'y a pas toute la partie financière à présenter»

La faisabilité du projet, les opportunités, sont quelques uns des critères d'éligibilité au Fashion Fund Vlisco, selon Mme Bamezon-Léguédè, « on l'apprécie par rapport à la faisabilité du projet ; on apprécie également les risques et les opportunités qu'il comporte ...», a-t-elle expliqué. Notons que les stylistes et couturières ayant participé à la formation, étaient soit des partenaires de la VAC-Togo, soit envoyées par des syndicats de couturières.

Pour plus de renseignements sur le Vlisco Fashion Fund, rendez-vous sur dream.vlisco.com/fashionfund ou appelez la VAC Togo sur le 22 21 28 00.

Championnat francophone d'orthographe: L'édition 2014 a démarré

⊙ Wilfried ADEGNIKA

Le ton a été donné à l'édition 2014 du Championnat francophone d'orthographe le samedi 08 mars par la phase éliminatoire au Lycée Lomé -Cité.

Organisé par le Comité Francophone pour l'Orthographe et la Culture (CFOC) en collaboration avec Lumière du BAC (Collection MG), ce championnat est un concours scolaire qui met aux prises les élèves âgés de moins de 22 ans des classes de 3^{ème}, 2^{nde} et de 1^{ère}.

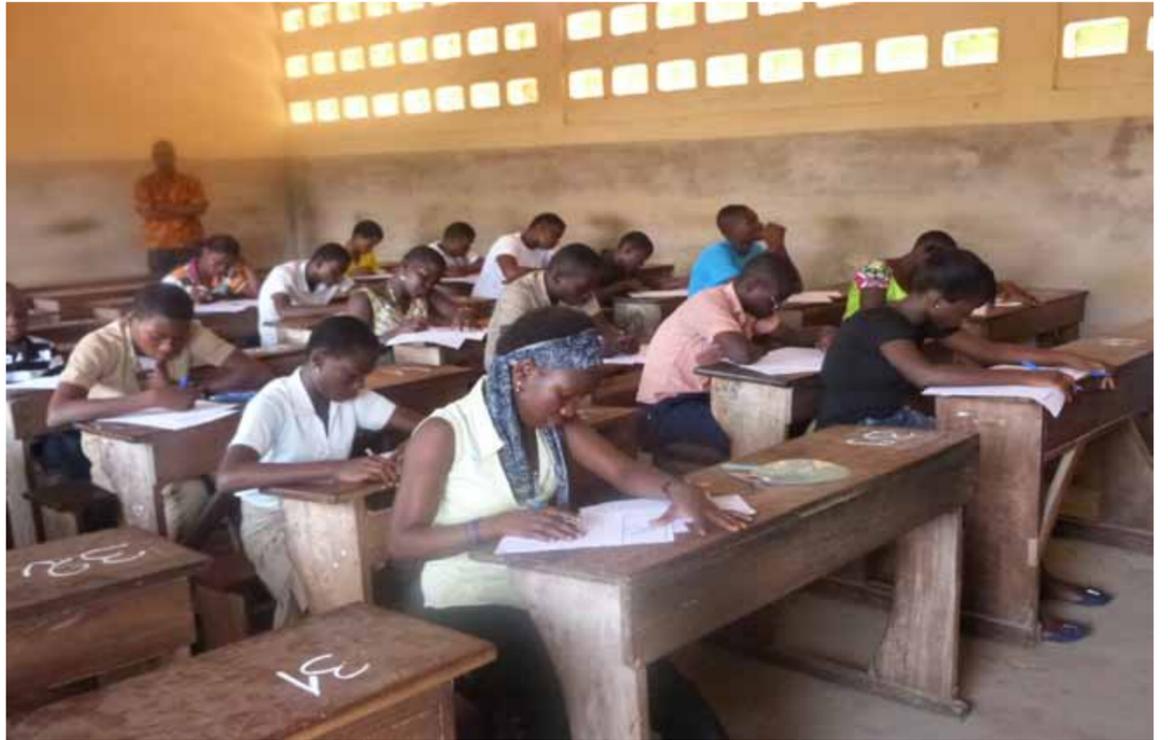
Pour Messa-Gavo Koffi Enyonam, Président du CFOC, ce concours vise à « inciter au goût de la recherche, de la connaissance et de la culture de la langue ».

La compétition qui regroupe trois catégories de participants issus des établissements confessionnels, privés laïcs et publics, se déroulera en deux phases : les éliminatoires qui permettront de retenir les dix meilleurs candidats de chaque catégorie et la finale qui elle, fera ressortir

les dix meilleurs candidats des trente retenus lors des éliminatoires.

«Le concours est composé de deux épreuves : l'épreuve d'orthographe qui consiste en une évaluation des compétences grammaticales, lexicales et orthographiques des élèves, et le test sur les locutions et proverbe français où seront proposés des locutions, proverbes et expressions usuelles françaises mais avec un ou des mots en moins et il sera demandé au candidat de les compléter ou de les achever », a expliqué M. Messa-Gavo Koffi Enyonam.

Les candidats prenant part au concours ont unanimement salué son bien fondé pour le monde scolaire. « C'est utile pour la formation des élèves et cela nous permet d'apprendre beaucoup de nouvelles choses et ainsi de



mieux nous apprêter pour d'autres concours ou pour nos examens », s'est félicité un concurrent. Par rapport aux épreuves de la phase éliminatoire, les candi-

dat étaient formels: elles ont été difficiles. « Ce n'était pas du tout facile; ils ont trop corsé les épreuves mais on reste confiant », a confié un candidat.

Rappelons que la finale et la remise des prix auront lieu respectivement les 15 et 22 Mars 2014 au Lycée Lomé-Cité.

**DU NOUVEAU
DANS VOTRE CONCESSION**

DFL3250A2

Tél.: +228 22 23 31 00 / 22 21 20 79 www.cfaomotors-togo.com

 **CFAO MOTORS**
cfaogroup.com

Infos N°0106 | du 12 au 26 Mars 2014

Mois de la Femme Vlisco 2014

✉ Franck NONNKPO

Vlisco honore les femmes qui osent rêver !

Pour la deuxième année consécutive, à l'occasion de la journée Internationale de la Femme, Vlisco, producteur de véritables wax hollandais crée l'événement à travers son concept «Mois de la femme Vlisco», qui se tient du 1er au 23 mars. Cette année, le thème retenu est «Oser rêver». A travers ce thème, Vlisco veut rendre hommage aux femmes qui croient en leurs rêves et qui ont le courage de les réaliser. Le mois de la femme Vlisco est observé dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre: Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, République Démocratique du Congo, Togo. Plusieurs activités sont prévues pendant les célébrations : Election de l'ambassadrice Vlisco 2014, le Vlisco Fashion Fund et la boîte à Rêves.

Au Togo l'événement a été lancé le 1er mars dernier par la Vlisco African Company Togo (VAC-Togo), dans la boutique principale sise au 16, avenue Sylvanus Olympio, à Lomé. Une foule nombreuse de clients et d'invités était présente au rendez-vous.

A cette occasion, M. Louis -Philippe Bartet , Directeur Général de la VAC-Togo a indiqué que le thème de l'année 2014 «s'inspire du travail quotidien de nos clientes qui se battent tous les jours pour faire vivre leurs rêves ». «C'est le moment de leur montrer toute notre admiration» , a-t-il ajouté.

Pour sa part, Mme Barbara Amouzou-Lokadi , Responsable Marketing a invité les femmes togolaises à partager les rêves avec Vlisco. «L'innovation cette année, c'est le pilier « Un rêve pour un monde meilleur » Tous les Togolais sont invités à partager avec nous leurs rêves pour la société, des rêves altruistes, des rêves nobles», a expliqué Mme Amouzou-Lokadi.

MOIS DE LA FEMME 2014: LES ACTIVITÉS

Trois grandes activités sont prévues dans le cadre du mois de la femme Vlisco 2014. Il s'agit du Prix du mois de la femme Vlisco, le concours Vlisco Fashion Fund et « Le Rêve pour un monde meilleur», une activité destinée à tous les togolais.

PRIX DU MOIS DE LA FEMME VLISCO

Il rend hommage à la réussite exceptionnelle des femmes d'Afrique Centrale et de l'Ouest en saluant et en récompensant celles qui inspirent les autres à réaliser leurs rêves. Cette année, Vlisco a retenu 3 ou 4 candidates dans chaque pays où est observé le mois de la femme Vlisco. Les gagnantes désignées par un vote populaire deviendront les nouvelles ambassadrices Vlisco pour 2014. Leurs noms seront dévoilés lors de la soirée de remise de prix du mois de la femme Vlisco qui se tiendra à fin mars.

Au Togo, 4 femmes sont nominées pour ce prix. Il s'agit de :

Mme Améyovi Homawoo (candidate n°1): plasticienne, Designer, vidéaste, fondatrice de l'Association « Femme, Art et Métier » (FANM) et des ateliers NDEMELE; membre du Bureau Togolais du Droit d'Auteur (BUTODRA).

Mme Epiphane Houmey Eklou-Koévanu (candidate n°2): juriste d'affaires, Coordinatrice du Groupe Femme Démocratie et Développement (GF2D), Enseignante de Droit au Centre de formation bancaire du Togo, Consultante en évaluation juridique du projet de financement. Mlle Aimée Abra Tenu (candidate n°3): Directrice de l'ONG Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (STEJ-Togo), Promotrice des produits ZamKé, ViviFruits et Kari-Kari.

Mme Ahoéfa Anna Vovor (candidate n°4): Professeur agrégée d'hématologie

Le vote est placé sous la supervision de l'huissier de justice Maître Amégbo Ablamvi, chargé de veiller au respect des règles régissant la compétition.

Les votants pourront choisir leur candidate préférée en ligne, dans les boutiques Vlisco ou par sms. Des prix seront offerts aux



Les nominées au Prix Femme VLISCO 2014

participants à l'issue du Mois de la Femme Vlisco.

VLISCO FASHION FUND

C'est un projet de financement initié pour soutenir les créatrices de mode en devenir. Les designers débutantes sont ainsi invitées à présenter leur business plan du 1er au 23 mars sur internet. Trois gagnantes sélectionnées par un jury de professionnels, se verront remettre 2500 dollars et bénéficieront d'une formation aux métiers de la mode aux Pays-Bas.

«RÊVER D'UN MONDE MEILLEUR»

C'est une activité destinée à tous les togolais et qui vise à récompenser le meilleur rêve pour une société meilleure. Les participants pourront retirer une carte en boutique, y noter leur rêve, puis la déposer dans la Boîte à Rêves installée au centre-ville (BTCI-siège)

et à la boutique Vlisco . Les habitués d'Internet, peuvent également partager leurs rêves en utilisant le hashtag #vliscodream sur Twitter ou Facebook.

Pour tout savoir sur les activités prévues dans le cadre du mois de la femme Vlisco 2014, rendez-vous sur le site : dream.vlisco.com

A PROPOS DE VLISCO

Depuis 1846, Vlisco crée en Hollande des textiles uniques qui ont marqué de leurs empreintes le paysage vestimentaire d'Afrique Centrale et de l'Ouest. Véritables reflets du savoir-faire néerlandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de hollandais. Vlisco reste aujourd'hui la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais craquelés reconnaissables entre mille grâce à leurs couleurs et à leurs motifs, des créations tendance représentant une incroyable source d'inspiration.

Fiche de l'ouvrage



LES GRANDS THEMES DU DROIT ADMINISTRATIF

Auteur: Dodzi K. KOKOROKO
Professeur agrégé de Droit Public et de Sciences Politiques.

N° d'édition: 1

Parution: Avril 2014

Prix ouvrage papier : 10.000FCFA (15euros)

Sommaire

Une dizaine d'arrêts commentés, sans compter bien évidemment les nombreuses références jurisprudentielles citées. Index de tous les sujets corrigés.

Les 16 thèmes choisis pour illustrer le Droit administratif tel qu'enseigné dans les Facultés de Droit sont organisés en commentaire d'arrêt, cas pratique, dissertation dont chacun expose et détaille une ou des règles de droit. Voilà de quoi répondre facilement aux inquiétudes ponctuelles de l'étudiant ou du praticien, approfondir ses connaissances et prolonger le cours magistral.

Présentation

Ouvrage de référence pour tous ceux et celles qui étudient, enseignent ou pratiquent le droit administratif, cette 1ère édition comporte les arrêts fondamentaux les plus récents de la discipline.

On y retrouve, dans des commentaires actualisés, des fondamentaux de l'arrêt Blanco (1873) à ceux de l'arrêt Ministre de l'intérieur c/ Société Les Productions de la Plume et M. Dieudonné M'Bala M'Bala (2014).

Continuité et actualisation demeurent ainsi les caractéristiques de cet ouvrage.

moovlove

Nos offres pour emballer vos coeurs !



La St Valentin est l'occasion rêvée pour une séduction à la hauteur de votre passion. Quoi de mieux qu'un téléphone Moov pour adresser votre flamme à l'être aimé ? Vous trouverez votre choix avec nos packs de 4 500 F à 95 000 F. Rendez vous vite dans nos agences et points de vente.

Soyez Moov, soyez Love !

Offre spéciale

**HUAWEI G3621L
(Double SIM)**

11 900 F CFA

+
5 000 F de crédit
offert vers
Moov



BlackBerry 9220

95 000 F CFA

+
2 mois d'abonnement
BlackBerry
offert



Alcatel OT 217D

10 000 F CFA

+
1 Kit
de connexion

Alcatel OT 232

9 500 F CFA

+
1 Kit
de connexion



HUAWEI G1 101

4 500 F CFA

+
1 Kit
de connexion



Alcatel OT 132

8 900 F CFA

+
1 Kit
de connexion



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat

OSEZ RÊVER

VLISCO MOIS DE LA FEMME 2014

**VOTEZ POUR VOTRE NOMINÉE PRÉFÉRÉE POUR AVOIR
UNE CHANCE DE GAGNER*.**

Le Prix du Mois de la Femme Vlisco rend hommage à la réussite exceptionnelle des femmes d'Afrique centrale et de l'Ouest en saluant et récompensant celles qui incitent les autres à réaliser leurs rêves.

DÉCOUVREZ LES NOMINÉES DU TOGO :



AMÉYOVI HOMAWOO Envoyez « 1 » par SMS**
Plasticienne-designer et vidéaste

Améyovi Homawoo, dite Amivi, se dévoue toute entière à son métier de créatrice depuis de longues années. D'où la reconnaissance internationale qui ne demande qu'à s'amplifier.



ÉPIPHANIE HOUMEY EKLU-KOEVANU Envoyez « 2 » par SMS**
Juriste d'affaires, coordinatrice du GF2D, enseignante de droit au Centre de formation bancaire du Togo, consultante en évaluation juridique de projets de financement

Aspirant à une société humaine juste et paisible, elle s'engage pour les droits humains et surtout ceux des femmes et des jeunes filles en matière d'éducation et de santé et se bat pour le leadership et la participation de la gente féminine à tous les domaines d'activité.



AIMÉE ABRA TENU Envoyez « 3 » par SMS**
Directrice de l'ONG Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (STEJ Togo); promotrice des produits Zam-Ké, ViViFruits et Kari-Kari

Aimée Abra Tenu s'engage depuis 13 ans pour l'accès à l'éducation, à l'eau potable et à l'autonomisation des femmes. Elle a lancé «Zam-Ké», « Utilise-moi encore » en mina pour le recyclage des déchets plastiques.



AHOÉFA ANNA VOVOR Envoyez « 4 » par SMS**
Professeur agrégée d'hématologie

Ahoéfa Anna Vovor, médecin biologiste, professeur agrégée d'hématologie, femme de principes, dotée de qualités relationnelles, encouragée par ses parents, elle a réalisé son rêve au prix d'efforts permanents. Exigeante envers elle-même et envers les autres, elle reste humble et accessible.

DREAM.VLISCO.COM

** Envoyez votre vote au 92 92 92 92.


VLISCO
SINCE 1846

*Toutes les modalités légales sont disponibles sur le site dream.vlisco.com.